

Découvrez Amilly en un clip sur [Amilly.com](http://Amilly.com)

# espaces

N° 200 - Mars Avril 2017



## Le jazz en bande originale

Clap de fin du cycle «Jazz et cinéma» et concert conférence animé par 'A Night in Gâtinais' en mars, la médiathèque d'Amilly célèbre les 100 ans du jazz en donnant à voir et à écouter au public. P.18



ENFANCE

Première  
Journée festive  
le 19 mars

P. 8



ART

Résidence  
et nouvelle expo  
aux Tanneries

P. 13



CHAMPIONNATS  
DE FRANCE

Le jujitsu amillois  
prêt pour le combat

P. 14 - 15



Les nouveaux locaux de la Maison de la Petite Enfance sont occupés depuis le 27 février - P.08



Classes à thème : au printemps, six classes bénéficieront du dispositif - P.9



Pour la 9<sup>e</sup> édition, l'AME Minuit trail au départ le 25 mars dès 19h30 - P.15

## 03 DE VOUS À MOI

## 04 INFOS SERVICES - AGENDA

## 05 PHOTOS SOUVENIRS

## 06 BUDGET

- La Ville maintient le cap

## 08 ENFANCE

- Les Après-midis récréatifs changent de formule  
- La nouvelle Maison de la Petite Enfance est née !

## 09 ÉDUCATION

- Les classes à thème, une autre façon d'apprendre

## 10 MUSIQUE

- "Forgotten arias", Cantates oubliées de Bach  
- Le luthier artisan d'art : une expo pour tout comprendre  
- "Splendeurs de la musique nordique" avec Kei Koito  
- Les rendez-vous de l'École de musique

## 12 THÉÂTRE

- "Une visite inopportune" par la compagnie Mâche tes mots  
- Brèves de culture

## 13 ART CONTEMPORAIN

- Une œuvre en gestation aux Tanneries

## 14 SPORT

- Au commencement était le Jujitsu  
- Tout le sport

## 16 CITOYENNETÉ

- Vous êtes 12 672 Amillois  
- À vos cartes... prêts, feu, votez!

## 17 ENVIRONNEMENT

- Au printemps, la lutte contre la chenille processionnaire du pin reprend

## 17 TRIBUNE LIBRE

## 18 DÉTENTE

- Les animations gratuites à la médiathèque  
- Un livre, un titre  
- DVD adultes

### Amilly-Espaces est le magazine bimestriel de la ville d'Amilly (Loiret)

Directeur de la publication : Gérard Dupaty - Responsable de la rédaction : Marie-Laure Carnezat - Rédaction : Mylène Jourdan  
Réalisation : service Communication de la Ville - communication@amilly45.fr - Tél. 02.38.28.76.25 - Site internet officiel de la Ville : <http://www.amilly.com>

Crédits Photos : DR

Photos de couverture : Animation à la médiathèque

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à [communication@amilly45.fr](mailto:communication@amilly45.fr) à l'attention du responsable de service : Nicolas Tagot

Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC. Imprimerie Leloup

Une nouvelle politique tarifaire a été proposée pour l'Accueil périscolaire, plus précisément pour la prise en charge des enfants le matin avant l'école et le soir à la sortie des classes. Une disposition exigée par la CAF dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier dernier, le tarif était unique. Depuis, les familles s'acquittent d'une somme en concordance avec leur quotient familial établi par la CAF et basé sur leurs ressources. Par conséquent, six tarifs correspondant à six tranches de quotients ont été déterminés par les services communaux en concertation avec la CAF.

Par souci de simplification et de clarté, les mêmes tranches de quotients sont appliquées pour l'Accueil périscolaire du mercredi et l'Accueil extrascolaire fonctionnant pendant les vacances. Désormais, une famille se référera à une seule et unique tranche, quel que soit le service.

La Ville a décidé de consentir un effort financier en lissant les grilles tarifaires pour que cette réforme impacte le moins possible les familles et conserve sa finalité de justice sociale dans l'intérêt des enfants.

Dans l'intérêt des enfants toujours, nous avons initié la construction d'une nouvelle Maison de la Petite Enfance. Cet équipement spacieux permet à la Ville d'Amilly de proposer des services supplémentaires aux familles et de faire évoluer le mode d'accueil des bébés et tout-petits. Il est ouvert au public depuis le 27 février.

*Gérard Dupaty*



**Gérard Dupaty**  
Maire d'Amilly  
Conseiller départemental du Loiret  
Premier vice-président  
de l'agglomération montargoise



## INFOS SERVICES

**Mairie d'Amilly** : 3, rue de la Mairie  
BP 909 – 45200 Amilly.  
Tél. : 02 38 28 76 00

**Clic M. le Maire :**  
mairie.amilly@amilly45.fr

**Rencontrer M. le Maire :**  
sur rendez-vous les mercredis et jeudis  
matins au 02 38 28 76 00

**Accueil pièces d'identité et passeport :**  
02 38 28 76 00

**Réservation de salles :** 02 38 28 76 14

**Service Affaires Générales - Associations - Élections :**  
02 38 28 76 12

**Service Commande publique :** 02 38 28 76 00

**Service État-Civil :** 02 38 28 76 16/20

**Services Techniques et**

**Aménagement du territoire :** 02 38 93 86 14

**Secrétariat des élus :** 02 38 28 76 00

**Police Municipale :** 02 38 28 76 00

**Objets trouvés :** 02 38 28 76 00

**Centre Communal d'Action Sociale :** 02 38 28 76 60

**Espace Familial d'Écoute et d'Échanges :**  
02 38 28 76 09

**Service Sports :** 02 38 28 76 88

**Service Jeunesse :** 02 38 28 76 63

**Piscine :** 02 38 85 47 56

**Médiathèque :** 02 38 90 09 55

**Service Scolaire :** 02 38 28 76 66

**Service Culturel :** 02 38 28 76 68

**Galerie d'Art L'AGART :** 02 38 85 79 09

**Musée des Arts et Traditions :** 02 38 98 00 87

**Service du 3<sup>e</sup> Âge :** 02 38 28 76 56

**Service Enfance :** 02 38 28 76 71

**Petite-Enfance :** 02 38 28 76 78

**École de musique :** 02 38 85 03 34

**Accueil de loisirs à La Pailleterie :** 02 38 93 90 51

**Cimetière intercommunal et crématorium :**  
02 38 89 28 57

### Groupes scolaires et écoles

**Clos-Vinot élémentaire :** 02 38 98 30 75

**Clos-Vinot maternelle :** 02 38 28 76 85

**Garderie Clos-Vinot :** 02 38 98 61 31

**Goths élémentaire :** 02 38 85 39 78

**Goths maternelle :** 02 38 85 52 86

**Garderie Goths :** 02 38 85 52 85

**Saint-Firmin élémentaire :** 02 38 85 12 44

**Saint-Firmin maternelle :** 02 38 85 74 85

**Garderie Saint-Firmin :** 02 38 98 06 11

**Viroy élémentaire :** 02 38 85 36 54

**Viroy maternelle :** 02 38 85 89 87

**Garderie Viroy maternelle :** 02 38 85 89 86

**Garderie Viroy élémentaire :** 02 38 85 98 96

**RASED :** 02 38 98 70 46

**E.R.E.A. Simone Veil :** 02 38 28 38 48

**Collège Robert Schuman :** 02 38 28 11 53

**Lycée du Chesnoy :** 02 38 89 80 00

### Urgences :

**Pompiers :** 18 / 02 38 90 07 37

**SAMU :** 15

**Police secours :** 17 / 02 38 28 38 28

**Gendarmerie :** 02 38 07 15 80

### Propreté :

**SMIRTOM :** 02 38 87 37 38

**Déchetterie :** 02 38 87 37 38

## L'AGENDA

MARS			
<b>Les vendredis de l'orgue</b>	3 - 10 - 17 - 24 - 31	18h00	Église S <sup>t</sup> -Martin
<b>Expositions aux Tanneries "Histoire des Formes" "Presqu'Île#1"</b>	jusqu'au 12/03/17 du mer. au dim.	de 14h30 à 18h00	Galerie Haute Parc
<b>34<sup>e</sup> Journée du Gros-Moulin</b>	dimanche 12	la journée	Gros-Moulin
<b>Concert Les folies françaises</b>	dimanche 19	18h00	Église S <sup>t</sup> -Martin
<b>Don du sang</b>	mercredi 22	de 15h00 à 19h00	Espace Jean-Vilar
<b>Réunion du Conseil municipal</b>	mercredi 22	20h00	Salle S <sup>t</sup> -Loup
<b>Soirée dansante "Pasta Fiesta Party" de Passion Danse</b>	vendredi 31	19h30	Espace Jean-Vilar
<b>Réunion de quartier de Saint-Firmin</b>	vendredi 31	20h00	Salle du restaurant scolaire

AVRIL			
<b>Brocante vide grenier</b>	dimanche 2	La journée	École des Goths
<b>Concert Kei Koito</b>	dimanche 2	18h00	Égl. S <sup>t</sup> -Martin
<b>Les vendredis de l'orgue</b>	7 - 28	18h00	Égl. S <sup>t</sup> -Martin
<b>Banquet des aînés</b>	dimanche 9	12h00	Espace Jean-Vilar
<b>Exposition aux Tanneries "L'Éternité par les astres"</b>	à partir du 22/04 jusqu'au 31/08	du mer. au dim. de 14h30 à 18h00	Galerie haute
<b>Bourse aux vêtements enfants</b> <i>Dépôt des articles</i>	lundi 24 mardi 25	de 14h00 à 18h00 de 9h00 à 12h00	Salle des Terres-Blanches
<i>Vente des articles</i>	mercredi 26 jeudi 27	de 9h00 à 18h30 de 9h00 à 12h00	


Agenda non exhaustif - Plus de dates sur amilly.com

**Amilly Espaces célèbre son 2000<sup>ème</sup> numéro**


- 7000 exemplaires distribués aux habitants, aux commerçants, et aux établissements recevant du public
- Quatre supports de lecture : un papier, trois numériques sur smartphone, tablette et ordinateur via le site Internet
- Une nouvelle maquette à venir

**Depuis 1992**

## Vœux : c'est parti pour une nouvelle année

Le maire d'Amilly Gérard Dupaty a adressé début janvier ses vœux aux agents, 



aux associations, 



et aux entreprises. 



Ces rendez-vous ont été l'occasion de faire le point sur le fonctionnement des services municipaux et les projets à venir notamment les équipements futurs ou en cours de construction, sur l'activité économique du territoire et sur la vie associative locale soutenue par la Ville grâce à un niveau de subvention inchangé.

## LA VIE D'AMILLY EN IMAGES

### Une Amilloise centenaire

Il y a quelques semaines, Jeanne Le Sellin a célébré ses 100 printemps en compagnie de ses proches, à son domicile d'Amilly, une Ville où elle est née et a toujours vécu aux côtés de son mari Léon.



### 40 ans d'amitié, ça se fête !



Les préparatifs du 40<sup>e</sup> anniversaire du jumelage Nordwalde-Amilly avancent. Fin janvier, une délégation allemande est venue dans notre commune pour faire le point sur les animations qui ponctueront les trois journées de célébration organisées par notre ville jumelle, les 6, 7 et 8 octobre prochains. Il a notamment été question de la course à pied "Amilly rallye l'Europe" : pendant plusieurs jours, une petite dizaine de coureurs amillois se relayeront tous les 11 km jusqu'à atteindre Nordwalde au terme de 725 km d'effort.



## La Ville maintient le cap

Le Rapport d'orientation budgétaire est une nouveauté instaurée par la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République). Il se substitue au débat d'orientation budgétaire. Plus complet, il comporte des chapitres sur la gestion du personnel, la mutualisation et la dette communale et fait dorénavant l'objet d'un vote au conseil municipal. Après l'avoir adopté le 9 novembre dernier, les élus ont approuvé le budget primitif à l'unanimité lors de la séance du 7 décembre.



Guy Haghebaert, 1<sup>er</sup> adjoint, en charge des finances, de l'informatique et des Affaires générales a présenté le Rapport d'orientation budgétaire aux élus du Conseil municipal.

Il ressort que le contexte national, entre les échéances électorales prochaines et la baisse continue des dotations de l'État, amène la municipalité à faire preuve d'une grande vigilance dans la gestion des deniers publics.

Guy Haghebaert, premier adjoint en charge des finances, a fait part des engagements de l'équipe en place lors de la séance du conseil municipal dédiée à l'étude de ce rapport.

### Une solution > maîtriser les dépenses courantes de fonctionnement

### Un levier > actionner des mesures d'économies

- L'utilisation de l'outil informatique pour optimiser le fonctionnement des services
- L'adhésion à des centrales d'achats
- La mutualisation des services
- La réduction des dépenses non essentielles

### Des principes

- Un fonctionnement optimisé des services
- Un ajustement des dépenses au plus près des besoins réels et des réalisations précédentes
- La prise en compte des dépenses liées au fonctionnement des nouveaux sites et services
- La poursuite du programme de travaux engagés dont notamment les nouveaux bâtiments

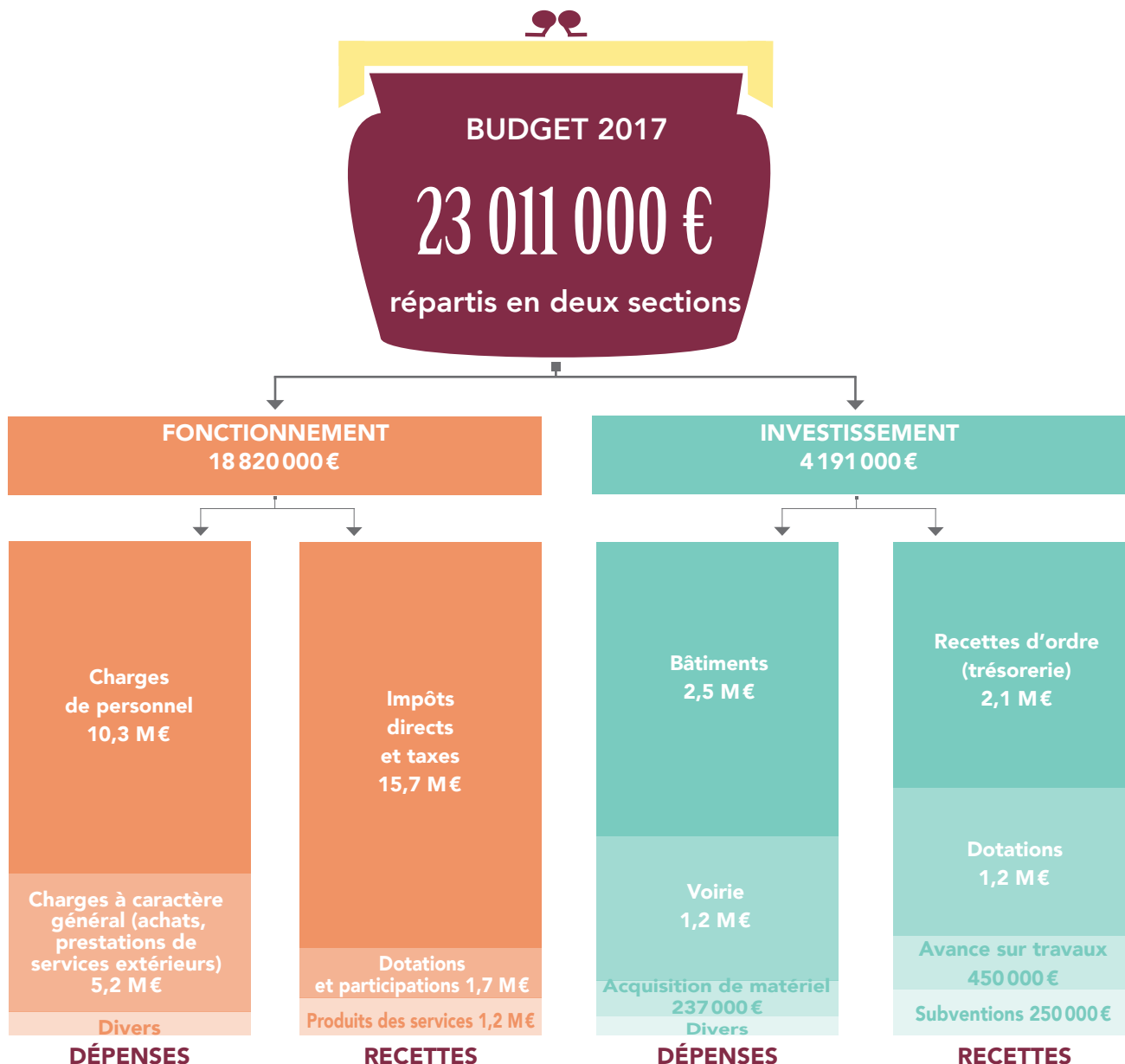
### Un but > une prestation correcte et satisfaisante répondant aux besoins des Amillois

Ces engagements vont de pair avec une promesse électorale

### Pas de hausse des taux d'imposition jusqu'à la fin du mandat

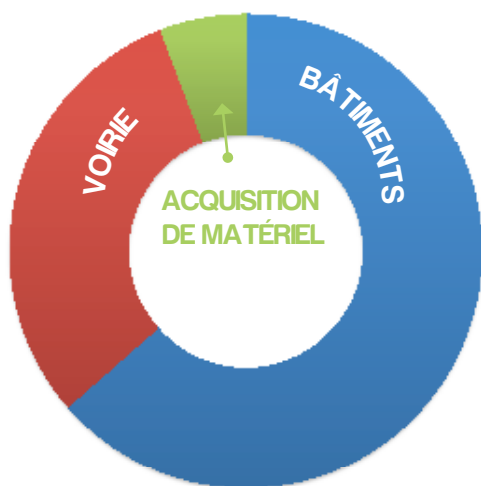
- Taxe d'habitation : 20,50 % depuis 2005
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 30,34 % depuis 2002
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 73,72 % depuis 2005

À l'échelle de l'agglomération, Montargis et Châlette-sur-Loing, les deux villes de taille équivalente à notre commune, devancent Amilly dans l'effort fiscal demandé aux habitants.



De l'évolution des dépenses de fonctionnement découle la capacité d'autofinancement (prélèvements de la section de fonctionnement et dotation aux amortissements affectés en recettes d'investissement)

**LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR 2017**



VOIRIE	BÂTIMENTS
Voiries nouvelles (rues des Blards et des Prochassons)	Construction d'un restaurant scolaire à l'école de Viroy élémentaire
Entretien de la voirie	Réhabilitation de l'église de Saint-Firmin
	Réhabilitation de l'école du Clos-Vinot élémentaire
	Reconstruction du gymnase du Clos-Vinot
	Moulin Bardin
	École élémentaire de Viroy

**PAS D'EMPRUNT**

À l'exception d'une avance sur travaux contractée auprès de la CAF dans le but d'obtenir une subvention pour le financement des travaux du futur Centre de loisirs de la Pailleterie.

**Amilly finance ses investissements sur ses fonds propres**

## Les Après-midis récréatifs changent de formule

Au revoir les Après-midis récréatifs, bonjour la Journée festive ! Sous l'impulsion des animateurs, le service Éducation/Enfance d'Amilly a décidé de renouveler la formule de ce rendez-vous dont les premières éditions remontaient à plusieurs décennies.

Place donc à la Journée festive, une manifestation qui s'adresse désormais à toute la famille. Cela signifie que les enfants présents seront nécessairement accompagnés d'un adulte, parent ou proche. Ensemble, ils découvriront les jeux mis au point par l'équipe d'animateurs pour partager ce moment en famille.

### Faites vos jeux en famille !

Il y a fort à parier que le thème choisi pour cette première plaira aux petits comme aux grands. Tout l'après-midi, ils baigneront dans l'univers des casinos. Jeux de hasard ou jeux de stratégie, roulette, black jack ou poker : en passant d'une table à l'autre, les familles auront le choix entre une trentaine de jeux. Il ne sera pas question d'argent, le but étant de parier, de miser, de bluffer pour le plaisir uniquement. Pour jouer, chacun se verra remettre une mise à l'entrée.

Un petit air de Las Vegas, ville des jeux et du spectacle, soufflera sur Amilly grâce à la prestation du magicien Amin. Dès 16 heures, sur la scène de l'Espace Jean-Vilar, il réalisera un numéro d'illusionniste devant un public circonspect ou fasciné. 🌀



### PRATIQUE

Dimanche 19 mars, de 14h00 à 17h00 Espace Jean-Vilar  
Entrée libre

Les associations de parents d'élèves des différents groupes scolaires tiendront les rênes du pôle gourmandise où seront proposés des boissons et des goûters.

## Carnet rose : la nouvelle Maison de la Petite Enfance est née !

La nouvelle Maison de la Petite Enfance a accueilli ses premiers visiteurs le lundi 27 février au matin. Enfants et parents ont exploré le bâtiment de 900m<sup>2</sup>, sa salle de motricité, sa ludothèque, ses dortoirs... L'ouverture de cet équipement entièrement neuf s'accompagne d'une évolution des modes d'accueil pour répondre aux besoins des familles. C'est ainsi que la halte-garderie est remplacée par le multi-accueil, un accueil collectif régulier et occasionnel aux capacités horaires étendues.

Dans le prochain numéro d'Amilly Espaces, nous reviendrons plus en détail sur ce renouveau du service Petite Enfance. 🌀





## Les classes à thème, une autre façon d'apprendre

Depuis 2001, des classes à thèmes sont organisées dans les écoles amilloises chaque année. A l'origine, le dispositif avait été instauré dans le cadre du Contrat éducatif local signé avec des partenaires institutionnels. Au terme de ce contrat, la Ville a souhaité pérenniser l'existence de cet outil pédagogique facultatif dont elle assure désormais entièrement le fonctionnement financier et logistique.

De l'école sans l'école, ainsi pourrait-on résumer le principe des classes à thème. Tous les ans, la mairie propose à six enseignants volontaires de sortir du cadre scolaire et d'emménager au Domaine de la Pailleterie pendant cinq jours pour construire avec leurs élèves un projet thématique. Ils disposent de cette offre en toute liberté pour concevoir cet outil d'apprentissage.

### 2017, année de l'art

Première étape, le choix du thème. Le champ des possibles est large : il peut s'agir de mathématiques, de poésie, de théâtre ou d'environnement. Situation inédite en 2017, tous les enseignants ont opté pour l'art. À cet égard, on peut penser que le Centre d'art contemporain des Tanneries ouvert en septembre dernier est un nouveau terrain de connaissances à explorer. Des visites et ateliers sur place sont d'ailleurs envisagés.

Deuxième étape, la désignation d'un intervenant agréé par l'Éducation nationale avec lequel la troisième étape est préparée, c'est-à-dire la rédaction d'un dossier présenté à l'inspection académique avec force détails sur les objectifs pédagogiques et éducatifs du projet.

### Bien préparés

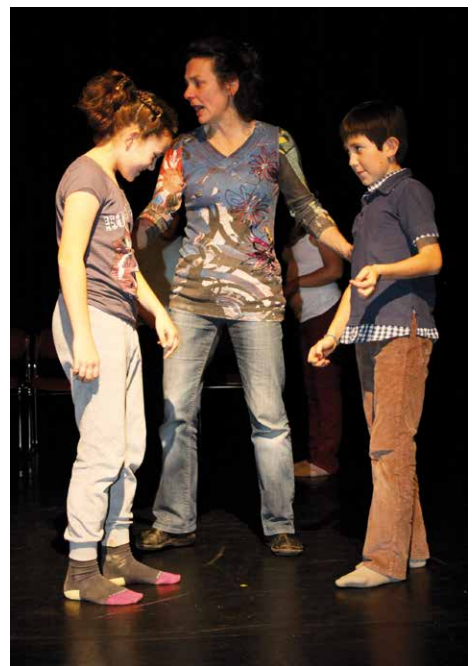
Au printemps, les enseignants, les élèves mais aussi les services municipaux entrent dans le vif du sujet. En classe, on défriche la thématique. En coulisses, à la mairie, au service Enfance, on s'occupe de la logistique, des transports aux fournitures en passant par le repas du midi.

En mars, en avril et en mai, six classes bénéficieront du dispositif. Après un affinement des idées, il est établi que, par le biais de l'art, les enfants étudieront les saisons, s'intéresseront aux éléments, à l'infiniment petit et l'infiniment grand... 🌿

▲ Classe théâtre, à l'école de Saint-Firmin - avril 2016



▲ Classe théâtre à l'école de Viroy - février 2016 ▼



## “Forgotten arias”, cantates oubliées de Bach

La voix du contre-ténor néerlandais Maarten Engeltjes s’unit aux instruments des Folies françaises pour révéler au grand jour des œuvres rarement entendues et peu enregistrées de Jean-Sébastien Bach.



Les pièces présentées sont initialement des airs pour alto qui étaient jouées au cours de la messe dans l’Allemagne du XVII<sup>e</sup> siècle. L’ensemble des Folies Françaises les a sélectionnées pour l’intensité du dialogue qu’elles créent entre la voix et les instruments (deux hautbois, basson, deux violons, alto, basse continue).

Au centre de ce programme qui accorde une grande place à la voix incarnée par Maarten Engeltjes, la première suite pour orchestre de Bach (BWV 1066) tendra à prouver au public que Bach maîtrisait à la perfection ce registre typiquement français, et, si cela est encore nécessaire, qu’il était un véritable génie. À voir, et surtout à écouter, **dimanche 19 mars à 18 heures**, à l’église Saint-Martin. 🌈

### Pour en savoir plus :

Plein tarif : 17€ - Tarif réduit et groupe : 12€ - Enfants moins de 12 ans : 5€  
Gratuit pour les élèves de l’École municipale de musique d’Amilly

## Le luthier, artisan d’art : une expo pour tout comprendre

Le luthier est un artisan, un artiste même, de l’ombre. Il n’est jamais sur le devant de la scène, mais, de son talent dépendent entièrement les qualités sonores des instruments qu’il réalise.

Amilly propose aux amateurs de musique, musiciens ou simples curieux, de s’intéresser au processus de création d’un violon, avec la complicité de l’ensemble Les Folies Françaises. À travers l’exposition photographique intitulée “Violon Solo”, ils découvriront le travail du luthier orléanais Bruno Dreux dans chaque étape de fabrication de l’instrument appartenant à Patrick Cohën-Akenine, directeur de l’ensemble. Les clichés de Géraldine Aresteanu et de Bruno Dreux lui-même restituent la précision, la minutie, la patience, la réflexion qui guident le luthier dans son travail.

Cette exposition s’accompagnera d’une master class dirigée par Patrick Cohën-Akenine à destination des élèves de cordes de l’École de musique.

### Exposition “Violon Solo”

Maison Saint-Loup, du **mardi 7 au mercredi 22 mars**

**Vernissage samedi 4 mars à 18 heures.**

Mardi de 14 h 00 à 18 h 00

Mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Vendredi de 14 h 00 à 19 h 30

Samedi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

**Gratuit**



# “Splendeurs de la musique nordique”, avec Kei Koito

Auréolée de nombreux prix prestigieux et acclamée dans le monde entier, Kei Koito est l'une des plus brillantes et des plus appréciées interprètes d'orgue.




## Pour en savoir plus :

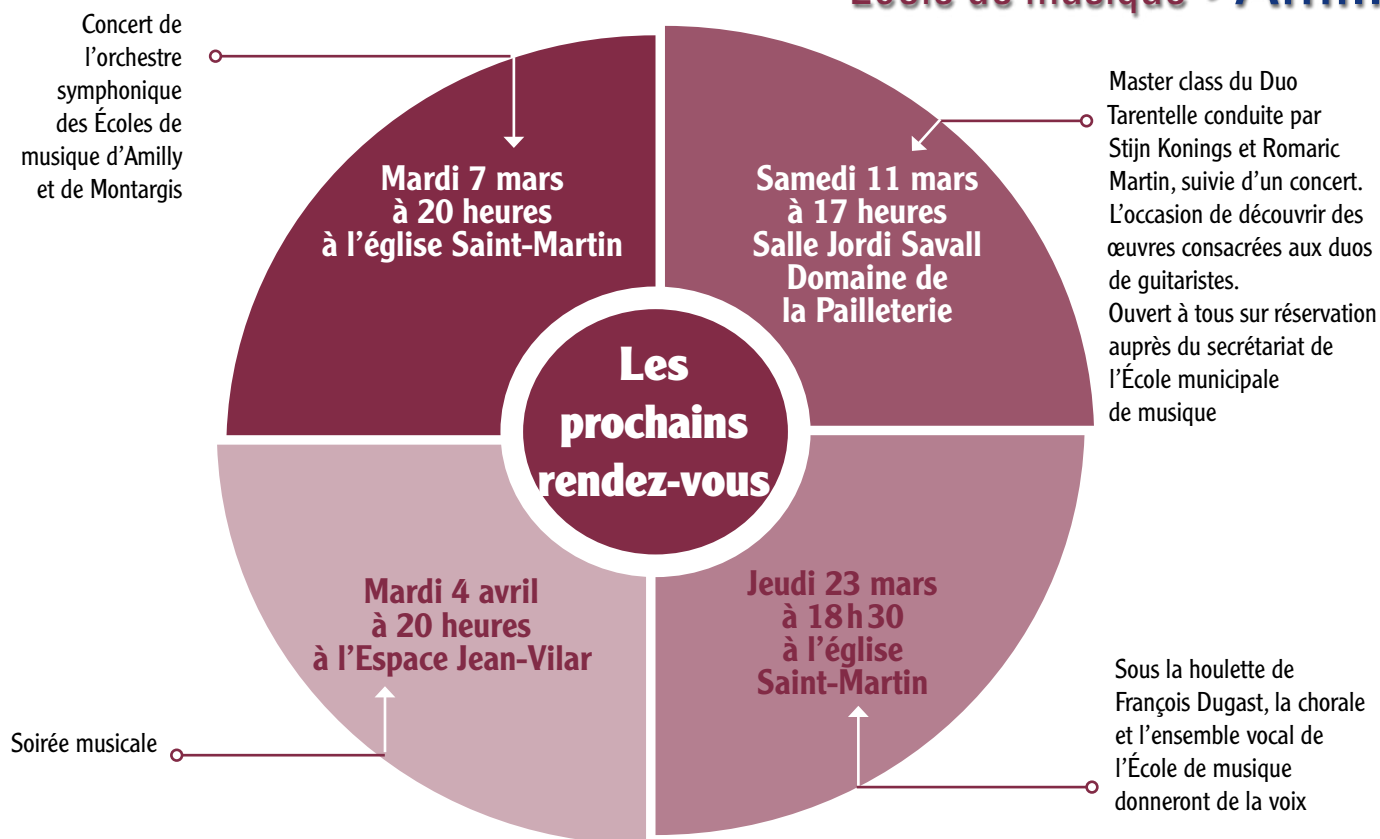
Plein tarif : 17€ - Tarif réduit et groupe : 12€ - Enfants moins de 12 ans : 5€ - Gratuit pour les élèves de l'École municipale de musique d'Amilly

Son approche des œuvres baroques est le résultat d'inlassables recherches dans la pratique concertiste historique. Cette érudition complète une intuition personnelle, caractéristiques qui font d'elle une musicienne grandiose.

Pédagogue appréciée, Kei Koito enseigne au Conservatoire de Lausanne depuis 1992. Elle est aussi directrice artistique du Festival Bach de Lausanne. Le compositeur allemand est une référence absolue dans son travail. Kei Koito s'est fait une spécialité de son répertoire et remonte le temps pour s'intéresser à ceux qui l'ont précédé dans l'histoire de la musique : Franz Tunder (1614-1667), Jakob Praetorius (1586-1651), Heinrich Scheidemann (1595-1663), Dietrich Buxtehude (1637-1707), Georg Böhm (1661-1733).

Le dimanche 2 avril à partir de 18 heures, sur l'orgue Cattiaux de l'église Saint-Martin d'Amilly, la musicienne interprètera leurs œuvres pour finir en apothéose avec la Toccata & Fugue en ré mineur “Dorienne” (BWV 538)... de Bach. 

## École de musique • Amilly



**Pour en savoir plus :** École municipale de Musique - Tél. : au 02 38 85 03 34 ou courriel : [ecolemusique@amilly45.fr](mailto:ecolemusique@amilly45.fr)



## “Une visite inopportune”, par la compagnie Mâche tes mots

Le mercredi 3 mai à 20h30, à l'Espace Jean-Vilar, la troupe Mâche tes mots présente “Une visite inopportune”, pièce écrite en 1987 par Copi, dessinateur humoristique de “La femme assise”, auteur de théâtre et comédien.



La compagnie Mâche tes mots est née en 2015 à l'initiative de comédiens amateurs qui s'étaient illustrés dans les créations du Théâtre du Masque d'Or.

Emmenée par le comédien et metteur en scène Ismaël Ruggiero, la troupe s'investit dans des projets exigeants.

L'an dernier, loin de mâcher leurs mots, les comédiens avaient présenté “Le Dragon” de Evgueni Schwarz, métaphore critique d'une société sous l'emprise d'un despote. Cette année, ils se lancent dans un registre radicalement différent avec la pièce “Une visite inopportune” de Copi.

Ce vaudeville contemporain sérieusement drôle se déroule dans une chambre d'hôpital reconvertie en loge où Cyrille, un acteur atteint du SIDA se sachant condamné, célèbre un anniversaire un peu particulier : les deux ans de sa maladie.

Dans ce huis clos non oppressant se succède une galerie de personnages burlesques, tragiques et attachants. De leurs dialogues naissent des réflexions existentielles sur la mort, l'existence, la transmission.

C'est de lui-même dont parle Copi dans cette pièce. Il théâtralise et transcende sa propre mort. Il meurt le 14 décembre 1987 à l'âge de 48 ans. 🍷

### PRATIQUE

Tarif entrée adultes : 10€ - jeunes de 10 à 16 ans : 7€  
moins de 10 ans : gratuit  
Pour en savoir plus : 06 09 63 69 38

## Brèves de culture • Amilly

### Les élèves de l'école d'art dévoilent leurs travaux



Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 avril, vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 avril, les adultes inscrits à l'école d'art présenteront leurs travaux réalisés depuis la rentrée de septembre : des dessins de tâches, de la gravure, du graphisme...

À voir à la salle Saint-Loup, en semaine, de 17h à 18h et le week-end de 10h à 12h et de 15h à 18h.

ÉCOLE MUNICIPALE D'ART D'AMILLY  
**EXPO**  
des travaux des élèves adolescents / adultes

### Expo photo “Au fil de l'eau”

Quatre photographes dont l'organisateur Serge Foly exposent 92 clichés  
Du 22 au 30 avril à la salle Saint-Loup  
Du lundi au samedi de 14h à 18h  
et les dimanches de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Entrée libre



## Une œuvre en gestation aux Tanneries

Pendant que vous lisez ces lignes, une œuvre se crée au Centre d'art contemporain - Les Tanneries. "Scene of engagement", c'est son nom, est une installation monumentale qui prendra place -et prendra même toute la place- dans la Grande halle à partir du 22 avril jusqu'au 26 novembre. Elle sort tout droit de l'imagination de Wesley Meuris, un artiste flamand actuellement en résidence à Amilly pour la réaliser.

L'œuvre se fond dans le décor et pour cause : elle est le décor. Difficile à comprendre? Pas tant que cela car l'exploration artistique de Wesley Meuris entre dans le champ du "display". Le terme est couramment utilisé en marketing pour désigner divers moyens incitatifs, du graphisme au mobilier. Il s'applique aussi à l'aménagement de l'espace et se rapproche alors d'une pratique artistique à part entière. L'artiste crée un dispositif d'installation, de muséographie qui interroge les conditions de construction du regard.

### Le cadre est une œuvre en soi

L'architecture du lieu est prise en compte. Wesley Meuris s'est imprégné de la Grande halle, il en a étudié les matériaux, les volumes pour concevoir les plans de "Scenes of engagement". Il faut imaginer ce que sera cette immense salle, une fois l'œuvre installée (le plan de l'artiste, à voir ci-dessous, donne des indications) : ici, les deux entrées reconverties en sas en bois mobiles et modulables selon l'usage ; là, une tribune pouvant aussi bien faire office de parvis, de belvédère ou d'estrade. À quelques mètres, les anciennes fosses se laissent découvrir dans leur profondeur et leur volume. Des dimensions qui rappellent celles des parois placées de part et d'autre de la tribune, placardées d'affiches et de textes se rapportant à l'histoire artistique de la friche industrielle des Tanneries. Le tout donne un cadre censé

servir d'écrin à l'œuvre mais qui se suffit à lui-même et fait œuvre.

Belge flamand et non francophone, Wesley Meuris est toutefois pédagogue et accepte l'idée de commenter ses œuvres. Dans les semaines à venir, des rencontres auront lieu avec le public. Pour en savoir plus, inscrivez-vous à la lettre d'information du Centre d'art contemporain sur le site Internet [www.lestanneries.fr](http://www.lestanneries.fr)

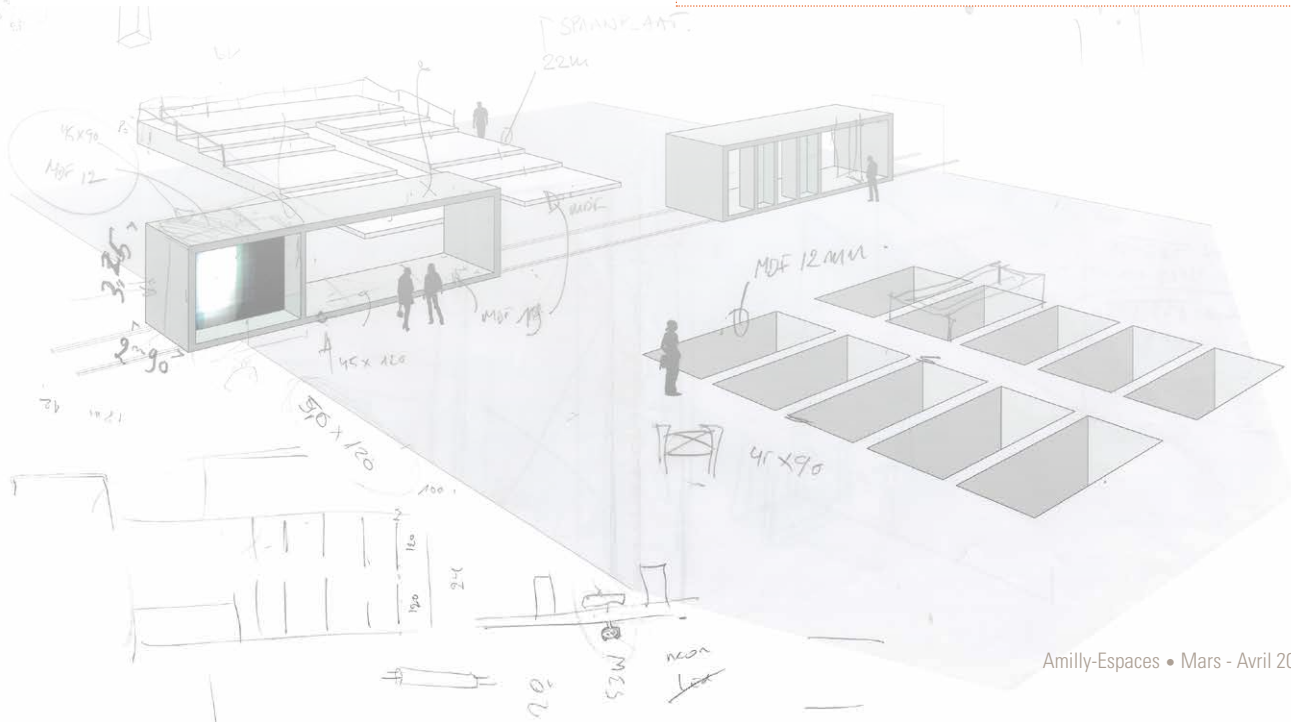
➤ **"L'Éternité par les astres",  
à voir à partir du 22 avril**

La prochaine exposition organisée dans la Galerie haute portera le nom d'un ouvrage du révolutionnaire socialiste français Auguste Blanqui, "L'Éternité par les astres".

Cette référence voulue par Léa Bismuth, commissaire d'exposition invitée par le Centre d'art contemporain, suggère la trame de l'exposition : il y sera question de notre rapport à l'utopie, au rêve, à l'évolution du monde.

Installation sonore, performance, vidéo : les neuf jeunes artistes conviés adoptent des formes d'expression contemporaines, qui montrent une facette de l'art actuel (que l'exposition "Histoire des formes" -visible jusqu'au 12 mars- n'avait pas encore explorée).

À voir jusqu'au 31 août, du mercredi au dimanche de 14 h 30 à 18 heures à la Galerie haute.





Les J3 Judo-Jujitsu organisent, samedi 25 et dimanche 26 mars, les championnats de France de jujitsu au complexe du Château-Blanc de Villemandeur. L'occasion de raconter ce qui fait la spécificité de ce sport et d'expliquer pourquoi les J3 Amilly sont devenus au fil des ans un club de renommée nationale et internationale.



Aurore et Nicolas Péréa, lors des "Jeux mondiaux" à Taïwan en 2009.

Pour en savoir plus sur les horaires, rendez-vous sur le profil Facebook Amilly Judo Jujitsu

2017 est décidément une année spéciale pour la section Jujo-Jujitsu des J3 Sports puisque le club fête ses 50 années d'existence. Le choix d'organiser les championnats de France cette année n'est d'ailleurs pas étranger à cet anniversaire...

Aurore Péréa est une porte-parole toute trouvée : pendant plusieurs années, elle a dominé la discipline en duo mixte, aux côtés de son mari Nicolas, aujourd'hui entraîneur des J3. Ensemble, ils ont remporté les Jeux Mondiaux (équivalent des Jeux olympiques) en 2009, ils ont terminé 3<sup>e</sup> aux championnats du monde en 2008, 2010 et 2011 et ont été sacré champions d'Europe en 2010.

### Qu'est-ce que le jujitsu ?

Une discipline ancestrale d'origine japonaise à l'origine du judo et de l'aïkido. C'est l'art martial le plus complet car il combine pieds, poings, projections et travail au sol. Le judo inclut uniquement les projections et les contrôles au sol par exemple.


### Comment expliquer sa plus faible proportion de licenciés que le judo ?

Le sport en lui-même d'abord : avant de commencer le jujitsu, il faut apprendre à maîtriser des techniques. L'entrée véritable dans la discipline ne peut pas se faire avant 10 ou 12 ans. Au contraire, les écoles de judo sont ouvertes pour les enfants dès 4 ans, ce qui le rend plus accessible. En France, on

rentre dans le jujitsu par le judo. Or, les entraîneurs spécialisés dans le judo incitent peu à découvrir le jujitsu.

Cet état de fait se conjugue à la faible exposition médiatique qui s'explique par l'absence de la discipline aux Jeux olympiques.

### Pourquoi le jujitsu s'est-il développé à Amilly ?

Au début des années 2000, le jujitsu ne se pratiquait qu'en loisirs jusqu'à l'arrivée d'un amateur de compétition en 2002, Franck Méline. Un duo s'est formé avec Nicolas Péréa et peu à peu, une dynamique s'est créée : le club a ouvert des créneaux pour les cours, des duos talentueux ont fait leur apparition. Cela a produit une émulation chez les jeunes. Une certaine cohésion a émergé avec le soutien des dirigeants et de la Ville : les athlètes sont soutenus matériellement et encouragés à participer à l'encadrement des jeunes, ce qui entretient l'émulation. Même si c'est une discipline individuelle, ils forment un groupe soudé qui s'élargit même aux parents et bénévoles actifs dans la recherche de sponsors et l'animation du club. 





# e jujitsu

## Les J3, réservoir de talents

Six (ou sept) athlètes du club des J3 Judo-Jujitsu prendront part à cette compétition. Chez les plus jeunes, Mégane Giet, Cynthia Faure et – peut-être – Julien Ferrier. On comptera sur la présence des médaillés internationaux Laure Doucet et Sébastien Marty avec de grandes chances de podiums. Les résultats passés de deux autres Amillois engagés en “combat”, Maxime Courillon et Sébastien Héroult, laissent espérer un parcours prometteur. L'occasion de présenter ces purs produits du club amillois.

### Maxime Courillon

#### Son parcours

Âgé de 22 ans, Maxime Courillon est originaire de Varennes-Changy. Il est inscrit aux J3 depuis une dizaine d'années où il a commencé par pratiquer le judo avant de se diriger vers le jujitsu, inspiré par les performances d'Aurore et Nicolas Perea en duo system. C'est dans cette discipline qu'il s'est épanoui durant plusieurs années, jusqu'à obtenir une 3<sup>e</sup> place au championnat d'Europe U21 en 2012 avec Alexandre Hautefort. Il a intégré l'équipe de France avec son partenaire qui a fini par quitter le groupe. Après son départ, Maxime a continué à évoluer en équipe de France, d'abord en tant que partenaire puis seul en “fighting” (ou “combat”). Il a terminé 3<sup>e</sup> aux derniers championnats de France et a participé à la coupe d'Europe.



#### Ses objectifs

“Faire une finale Amilly-Amilly à Amilly!” Autrement dit, affronter en finale l'Amillois Sébastien Marty, qui évolue dans la même catégorie des moins de 85kg, devant ses proches et tous les supporters du club.

### Sébastien Héroult

#### Son parcours



Sébastien Héroult débute le judo à 8 ans à Amilly. Des championnats inter-régionaux en minimes aux championnats de France cadets, il décroche de multiples médailles. Le jujitsu? il n'accroche pas vraiment, jusqu'à ce que les J3 organisent les championnats de France en 2013. Il se lance alors le défi d'y participer. Ce challenge personnel débouche sur une qualification puis une 5<sup>e</sup> place encourageante, qui l'incite à poursuivre dans cette voie. Intégré au groupe France, il monte sur le podium l'an dernier.

#### Ses objectifs

Un nouveau défi se présente à lui cette année : les France à Amilly. Avec l'objectif d'aller chercher une médaille dans sa catégorie des plus de 94 kg. La présence de sa famille et de ses proches sera à la fois une source de motivation et un motif de stress accentué par la volonté de porter haut les couleurs de son club de cœur et de sa ville natale.

## Tout le sport

### Les pongistes font leurs premiers pas

Les J3 Tennis de table organisent la finale zone Est des “Premiers Pas Pongistes” sous l'égide de la Fédération française de tennis de table. Cette compétition rassemblera samedi 18 mars à partir de 13h30 au gymnase des Bourgoins des jeunes talents repérés à la suite de séances d'initiations organisées dans trois établissements scolaires de la région : l'école Viroy d'Amilly, l'école Pasteur de Montargis et l'école de Chevillon-sur-Huillard. Environ 70 enfants de 7 à 11 ans, filles et garçons, disputeront des matches de classement. Les meilleurs seront sélectionnés pour la finale départementale qui aura lieu à Ingré le 10 juin.



Pour compléter cette sélection, le club des J3 proposera, en mai/juin, des séances d'entraînement aux élèves de Viroy qui auront participé à la finale de zone.

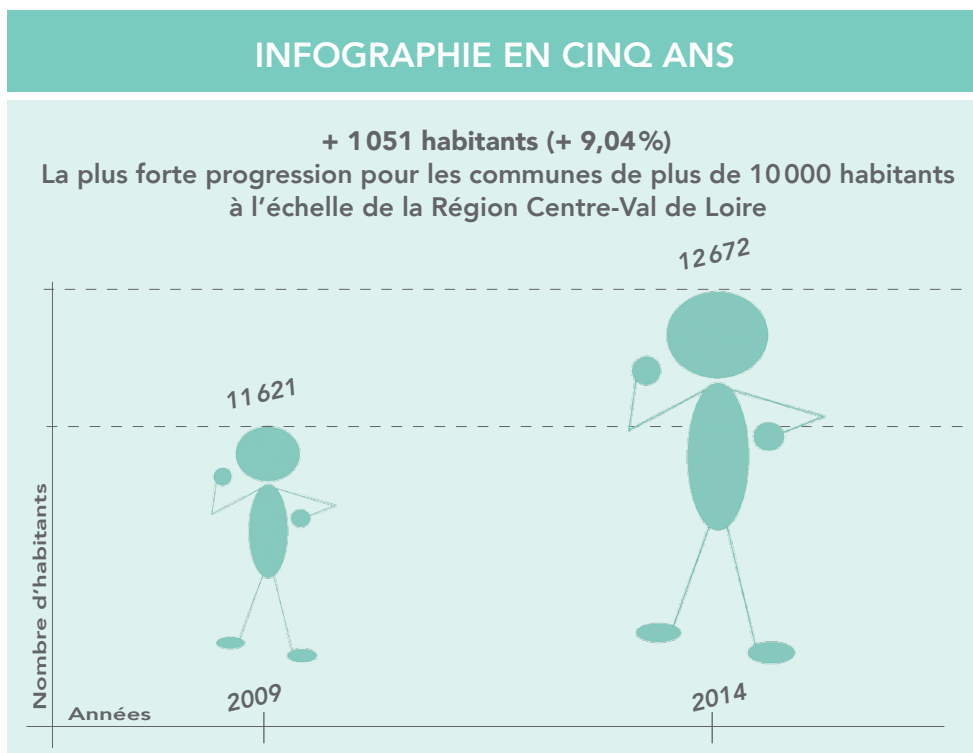
### Trail de nuit

L'AME Minuit Trail est de retour et avec un nouveau parcours! La 9<sup>e</sup> édition de cette course nocturne en autosuffisance sur 18 ou 30 km, organisée par les J3 Athlétisme aura lieu **samedi 25 mars dès 19h30**. Départ du centre de Cepoy et arrivée au gymnase Ladoumègue d'Amilly. Renseignements et inscriptions sur le site Internet [www.j3-athle-amilly.com/inscription-trail](http://www.j3-athle-amilly.com/inscription-trail)

## Vous êtes 12 672 Amillois !

Les derniers chiffres du recensement pour la période 2009 - 2014 ont été dévoilés par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) en début d'année.

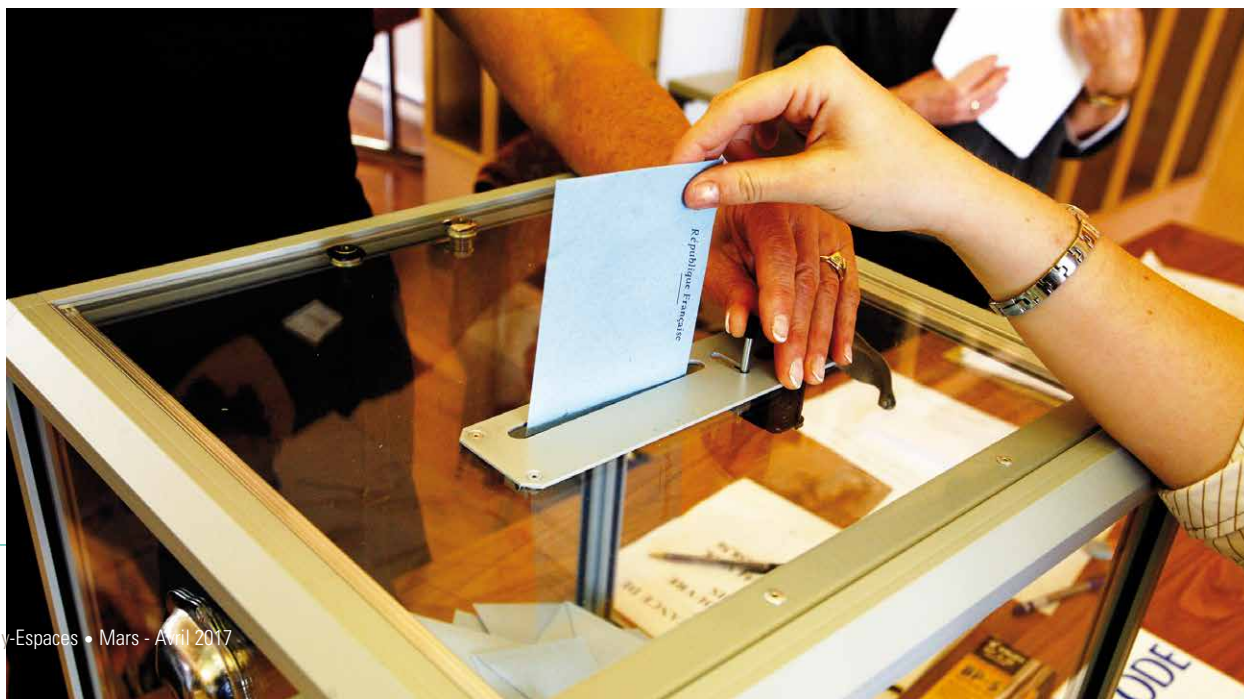
C'est donc officiel : Amilly compte 12 672 âmes. Elle est la seule commune, parmi les trois de l'agglomération comptant plus de 10 000 habitants, à gagner des habitants. Si l'on compte les 710 personnes qui résident dans une autre commune mais ont conservé une résidence à Amilly, la population atteint même 13 382 personnes. 🌿



## À vos cartes... Prêts, feu, votez !

Les électeurs amillois sont invités à se rendre aux urnes pour deux scrutins cette année. Les dimanches 23 avril et 7 mai d'abord, pour élire le Président de la République lors de l'élection présidentielle. Les dimanches 11 et 18 juin pour désigner le député de la 4<sup>e</sup> circonscription du Loiret dans le cadre des élections législatives.

À l'issue d'un redécoupage électoral, notre commune passe de 12 à 14 bureaux. La mairie conseille donc aux électeurs de faire preuve de la plus grande vigilance à la réception de leur carte électorale en vérifiant le numéro de leur bureau de vote.



# Au printemps, la lutte contre la chenille processionnaire du pin reprend

Au printemps, la nature renaît. C'est à cette période de l'année que la chenille processionnaire du pin prépare sa nymphose pour se transformer en papillon. Elle entame pour cela une migration, depuis son nid perché dans la branche d'un pin (ou autre conifère) jusqu'à la terre ferme dans laquelle elle s'enterre et achève sa métamorphose. Par centaines, ces petites bêtes rampantes se baladent en file indienne. Le spectacle, bien que fascinant, peut se révéler dangereux : en cas de stress ou de contact avec l'homme ou l'animal, la chenille libère des soies urticantes contenant une toxine allergène. Il est donc fortement déconseillé de la toucher.



Un risque sanitaire existe : un animal domestique ou un enfant curieux peut être tenté de s'approcher d'un peu trop près. Mieux vaut donc prévenir que guérir. Plusieurs solutions existent. Elles sont adaptées aux périodes de l'année en fonction du cycle de développement de la chenille.

## Détruire le nid en mars

En mars, avant que débute la procession, il est recommandé de détruire le nid. Première option : couper la branche infestée, en procédant soi-même à l'élagage avec des équipements de protection intégrale (combinaison, gants, lunettes et masque) ou en faisant appel à un professionnel.

Ensuite, détruire le nid (incinération par brûlage). Seconde option : installer une gouttière autour du tronc d'arbre pour stopper la progression des chenilles et les diriger vers un sac de terre où elles débiteront leur nymphose et seront piégées.

Il est recommandé de combiner la lutte printanière et la lutte estivale qui consiste à diminuer les accouplements et les pontes en posant des pièges à phéromone. 🌿

L'Institut national de recherche agronomique (Inra) a mis au point un guide très précis avec toutes les préconisations et indications utiles pour évaluer les avantages et les inconvénients de chaque moyen de lutte. Ce document est consultable sur le site Internet [www.amilly.com](http://www.amilly.com)

## Tribune Libre

Lors d'un précédent conseil municipal, les deux élus du Front National ont à la demande de leurs instances nationales proposé de mettre au vote la charte "ma commune sans migrants".

Cette motion a été ressentie comme une atteinte violente aux droits fondamentaux de notre nation, valeur constitutionnelle, valeur humaniste dont nous sommes les héritiers, dont nous sommes fiers et dont nous devons être les garants.

La France est l'une des plus anciennes terres d'accueil d'immigrations en Europe. Le Montargois, peut être cité en exemple.

Notre territoire est depuis longtemps une terre de diversités qui a accueilli au début du XX<sup>e</sup> siècle des Russes, des Ukrainiens, des Chinois puis des Polonais et des Espagnols. Après la guerre, des Portugais, des Italiens, des Turcs, des Maghrébins... Beaucoup ont dû faire face déjà aux préjugés, à la xénophobie et au racisme.

Aujourd'hui face à un drame humanitaire sans précédent nous revendiquons une France généreuse, soucieuse d'accueillir ces réfugiés politiques avec discernement, responsabilité et dans un cadre maîtrisé.

Mais notre Histoire tend à se répéter. Nous déplorons vivement que l'extrême droite joue une fois de plus sur les peurs, le repli sur soi et l'exclusion de l'étranger. À cette idéologie nous opposons fermement une des valeurs fondamentales de la République, la Fraternité.

Dans cette droite ligne nous soutenons les collectivités locales, telle notre commune qui s'est engagée à accueillir quelques réfugiés demandeurs d'asile dans un esprit de solidarité et dans le respect des valeurs du droit d'asile qui fait partie des fondements de notre République.

Pour ces raisons, comme bon nombre de nos collègues, nous nous sommes opposés vertement à cette proposition qui ne fait que rappeler des heures sombres de notre histoire. 🌿

Vos élus de la liste "Amilly notre Avenir"



Grégory Gaboret, Sports Jeunesse, Finances  
Anne-Marie Calmettes, Affaires sociales, Culturelles et Jumelages  
Jacky Rollion, Travaux-Urbanisme-Environnement, Écoles Enfance

Grégory Gaboret [Gregory.GABORET@amilly45.fr](mailto:Gregory.GABORET@amilly45.fr)  
Anne-Marie Calmettes [Anne-Marie.CALMETTES@amilly45.fr](mailto:Anne-Marie.CALMETTES@amilly45.fr)  
Jacky Rollion [Jacky.ROLLION@amilly45.fr](mailto:Jacky.ROLLION@amilly45.fr)

Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal (article 35) voté lors de la séance du 22 octobre 2014 "Le Maire, en tant que Directeur de la publication, ne saurait contrôler le contenu des articles publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs" (CE, 7 mai 2012, élections cantonales de Saint Cloud, n° 353536). Les textes sont placés sous l'entière liberté et responsabilité de leurs auteurs, mais les attaques et mentions diffamatoires, injurieuses ou discriminatoires ne sont pas admises."



## Les animations à la médiathèque

1917-2017 - 100 ans de jazz

Les Vendredis Ciné  
cycle "Jazz et cinéma" :

**vendredi 10 mars à 20 h**

Clap de fin pour le cycle de Vendredis Ciné autour des liens entre jazz et cinéma. À partir de 15 ans, gratuit, sans réservation.

Concert-conférence - une  
histoire du jazz en musique :

**vendredi 24 mars à 20 h**



À l'occasion des 100 ans officiels du jazz en 2017, et faisant suite au premier concert du 3 février, l'orchestre A night in Gâtinais balaira

lors de cette deuxième session les variations et évolutions du jazz des années 1960 à nos jours. Les parties musicales seront ponctuées de quelques commentaires explicatifs et anecdotes ainsi que par des extraits vidéo ou de disques. À partir de 10 ans, gratuit, sans réservation.

Ciné-mômes : cycle  
"Au pays des contes" :

**samedi 11 mars à 17 h**

Une projection de courts-métrages autour des contes du monde entier : embarquez vite vos enfants dans ce monde onirique !

Pour les 3-7 ans, gratuit, sans réservation.

Les petits déjeuners littéraires :  
**samedi 18 mars à 10 h 30**

(date à venir en avril)

Envie de (re)découvrir et partager de beaux textes littéraires autour d'un thé ou d'un café? Du roman, mais aussi de la BD, des livres d'art ou encore des classiques : ce sera copieux !

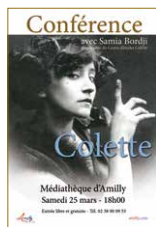
Cercle animé par Evelyne Jakovtchouk, professeur de lettres. À partir de 15 ans, gratuit, sans réservation.



Autour de Colette - rencontre  
avec Samia Bordji :

**samedi 25 mars à 18 h**

Ecrivain, reporter, grande amoureuse épistolaire, et une vie exceptionnellement riche, que nous racontera Samia Bordji, éminente conférencière, responsable du Centre d'études Colette.



À partir de 10 ans, gratuit, sans réservation.

Bourse aux livres et disques  
d'occasion : **dimanche**

**2 avril de 9 h à 18 h**

Des livres, des CD, des DVD, des vinyles : de quoi remplir vos étagères de culture à bas prix. Rendez-vous à l'Espace Jean Vilar ! Gratuit, ouvert à tous.

Pep's café : **samedi 8 avril à 9 h 30**

Vous vous questionnez sur l'éducation de vos (futurs) enfants et cherchez des moyens de dédramatiser des situations complexes? Venez échanger, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, autour d'articles du magazine Peps, et de la parentalité positive et créative. Pour créer du lien, du soutien et s'épanouir en famille.

Pour les parents ou futurs parents, gratuit, sans réservation.



Quadrilogie des saisons  
de Nathalie Loizeau :

**samedi 8 avril à 11 h**

Quatre parcours d'histoires qui sentent bon l'automne, l'hiver le printemps et l'été. Un florilège de comptines, randonnées, chansons et jeux de doigts à la fois tendres et pétillants. Au fil des mots, des gestes et des notes, tour à tour, odeurs, matières, objets, manipulations sonores, ponctuent le récit...

Pour les 2-5 ans, **SUR RÉSERVATION**, dans la limite des places disponibles. Merci de respecter l'âge indiqué.

### Vacances de printemps : tout un programme !

Ciné-mômes : cycle "Roald Dahl" : **samedi 8 avril à 15 h**

Les livres de l'auteur britannique possèdent tous les ingrédients pour parfaitement s'adapter à l'écran. La démonstration à travers trois films remplis d'humour, de fantaisie et de tendresse. À partir de 5 ans, gratuit, sans réservation.

Le petit ciné des vacances :  
**mercredis 12 avril à 17 h et 19 avril à 15 h**

Du ciné pour les petits et les grands, de quoi varier les plaisirs des vacances en famille. Pour les 3-7 ans le mercredi 12 avril, programmation de courts-métrages. À partir de 5 ans le mercredi 19 avril, programmation d'un long-métrage. Gratuit, sans réservation.



Le Gros quizz, édition spéciale enfants : **mercredi 12 avril à 18 h 30**

Après les deux premières éditions consacrées aux adultes, voici le quizz spécial pour les plus de 8 ans. Venez avec vos neurones et vos parents, de toutes façons, ils ne sauront répondre à rien ! À partir de 8 ans, gratuit, sans réservation dans la limite des places disponibles.

Les vendredis ciné - cycle "Alfred Hitchcock" :  
**vendredi 14 avril à 20 h**

Le réalisateur britannique est reconnu comme le maître du suspense. Cette étiquette est bien trop réductrice pour celui qui est tout simplement l'un des plus grands réalisateurs de l'histoire du cinéma. Trois films pour le confirmer. À partir de 15 ans, gratuit, sans réservation.

Les toutes petites oreilles :  
**jeudi 20 avril à 10 h 30**

Des histoires en pagaille attendent toutes les petites oreilles entre 18 et 36 mois à la médiathèque le jeudi 26 février à 10h30 : une demi-heure de lecture à haute voix et de pur plaisir littéraire dès le plus jeune âge ! Gratuit, sans réservation.



Atelier photo - **samedi 29 avril à 10 h**

Cet atelier s'adresse à un public d'amateurs en photographie. Il n'y a pas de connaissances techniques préalables requises. L'atelier ouvrira un espace d'expression et de création par la photographie. Il s'agira à la fois de sensibiliser aux différentes lois du médium photographique et de développer son propre langage. Approcher autrement la photographie. À partir de 18 ans, gratuit, **sur réservation** dans la limite des places disponibles. Les participants doivent se munir d'un appareil photo (téléphones portables non autorisés).

### Pour en savoir plus

Médiathèque d'Amilly - 56, rue des Droits de l'Homme

Tél. 02 38 90 09 55

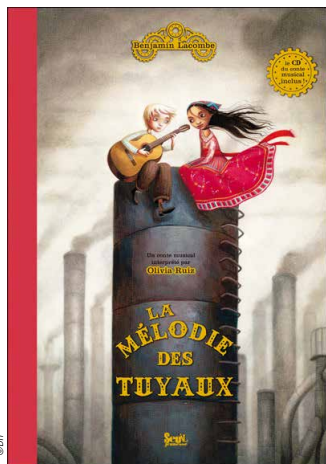
Courriel : [mediatheque.amilly@agorame.fr](mailto:mediatheque.amilly@agorame.fr)

<https://www.facebook.com/mediathequedamilly/info>

Ouverture au public : le mardi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le vendredi de 14h00 à 19h30 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

# Un livre, un titre

## LA MÉLODIE DES TUYAUX, UN CONTE MUSICAL DE BENJAMIN LACOMBE (ÉD. SEUIL JEUNESSE)



Alexandre habite une ville toute grise, face à une aciérie dont le bruit l'initie au rythme qu'il se contente de tapoter sur une vitre. Un jour, les roulottes d'un cirque passent sous ses fenêtres et le cortège rouge vient illuminer sa vie. Il décide de ne pas se rendre à l'école et se cache pour épier l'installation de la troupe. Il croise alors le regard d'Elena, une petite gitane aux yeux merveilleux. Dès lors, il va affronter la colère de ses parents pour qui "ces gens-là" ne sont pas fréquentables. À l'école, les forains font l'unique sujet des sarcasmes racistes des autres enfants. Elena, étonnée de ne pas inspirer la peur à Alexandre, l'introduit parmi les siens. Il y découvre les traditionnelles "bêtes de foire" des cirques d'antan, mais aussi et surtout, des musiciens extraordinaires qui vont l'initier à la guitare. Ils lui découvrent un don, et à l'insu de ses parents, l'invitent à participer à leurs spectacles.

Ce conte musical est une initiation à la tolérance à l'égard des gens du voyage, et à l'écoute de guitare flamenco. Il comporte en effet un CD dans lequel Olivia Ruiz prête sa voix pour le récit, et qui nous propose de la musique d'Alex El Rubio et Jean-Baptiste Marino. Un univers à faire découvrir aux enfants. 🍷

Disponible à la médiathèque, Espace Jeunesse, section contes (C LAC)

## DVD - adultes

### JAZZ LOVES DISNEY (BLUE NOTE, 2016)

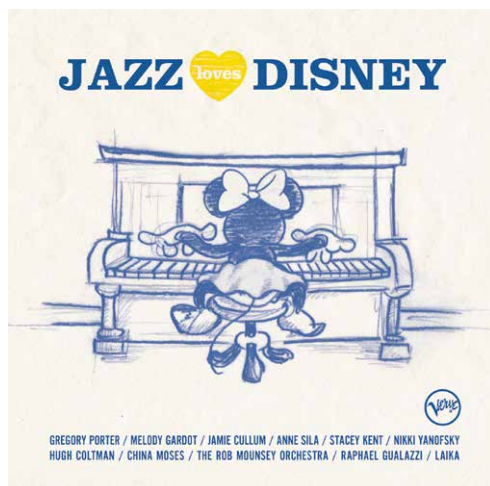
Quelle belle idée a eu le label "Verve" de renouer le lien entre le jazz et l'univers Disney. En effet, en 1929, l'un des premiers films créés par Walt Disney avec le personnage de Mickey Mouse s'intitulait *Le fou de jazz*. Le créateur de l'univers Disney était un grand amoureux de la musique et notamment du jazz. Cette compilation regroupe la fine fleur du jazz vocal actuel autour de chansons issues des productions Disney. Si les arrangements sont classiques, le talent des interprètes parvient à transcender ces mélodies devenues intemporelles.

Jamie Cullum flamboyant dans sa version de *Everybody Wants to be a Cat* (Les Aristochats), Melody Gardot sensuelle à souhait pour *He's a Tramp* (La Belle et le Clochard), Stacey Kent nous offrant, en français, une version bossa-nova de *Bibbidi Bobbodo Boo* (Cendrillon) ou encore le timbre chaud de Gregory Porter sur *When You Wish Upon A Star* (Pinocchio).

Ici, la version originale de *Libérée, délivrée* (Let it go) de la Reine des neiges devient même (presque!) écoutable.

L'album se clôt sur une version de *Un jour mon prince viendra* (Blanche-Neige) par Nikki Yanofsky qui, si elle n'atteint pas la grâce de la version (instrumentale) de Miles Davis en 1961, est une conclusion particulièrement élégante pour un disque hautement recommandé. 🍷

Disponible à la médiathèque, Espace Jeunesse, section Musique (6.21 JAZZ)



## ÉTAT-CIVIL

### Naissances :

Layan El Mourabit, Andréa Periche, Kinzy Lagrange, Alice Parisy, Yasmine Boutahar, Lola Poulain Robillard, Sovann Nam, Maeva Nam, Ilyana Verchère, Jules Cassier, Iliane Lami, Livia et Aurélio Julien, Charly Commençais, Nöé Rey, Soren Pacot, Kally Colombi, Noémie Bijot, Ahsen Ela Hümevra Gökkaya Bas, Jayden Larek Terosiet, Julie Nkoumou Mvondo Gagnadoux, Zoé Garet, Milo Happe, Tasnime Abenbouteieb.

### Décès :

Jean Hurlé, Renée Dauvergne, Marcel Frisch, Yvonne Labarre veuve Bouzidi, André Le Mestréallan, Jeanne Poulichet, Guy Verger, Michèle Prévost ép. Faron, Jacqueline Bouton, Henriette Lecerf, Marguerite Forel veuve Barthomeuf, André Nichon, Georgette Ludet, Madeleine Thion veuve Merlot, Rolande François, Raymond Bijoux, Fernand Breton, Jean Holderbaum, Danielle Lecomte veuve Lambert, Huguette Poirier épouse Bizot, Marcel Martin.

## CARTES D'IDENTITÉ : NOUVEAUTÉ

Les cartes nationales d'identité sont sécurisées au même titre que les passeports biométriques. Par conséquent, toutes les demandes de cartes d'identité se feront désormais sur rendez-vous, à l'accueil de la mairie ou par téléphone au **02 38 28 76 00** du lundi après-midi au samedi matin (excepté le mardi matin), de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00. Pour la restitution des titres (cartes d'identité ou passeports), aucun rendez-vous ne sera nécessaire. Néanmoins, et afin d'éviter une trop longue attente, il est fortement conseillé de privilégier les horaires suivants : le matin de 8h30 à 9h00 et de 11h30 à 12h00, l'après-midi à partir de 16h30, le samedi de 11h30 à 12h00.

## CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine réunion :  
**mercredi 22 mars à 20h00**  
Maison Saint-Loup.

Le compte rendu est régulièrement affiché sur les panneaux extérieurs face à la mairie et consultable sur le site de la Ville [www.amilly.com](http://www.amilly.com)



DIMANCHE 12 MARS

AMILLY  
RUE DU GROS MOULIN

Gros 34<sup>ÈME</sup> JOURNÉE  
Moulin

BROCANTE  
VIDE-GRENIERS  
FOIRE COMMERCIALE